

Encodage nouvelle fiche « Patient »

Ceci est la procédure d'encodage, les explications sur les détails de la fiche « Patient », se trouve dans u document EN03.

Une vidéo de cette procédure est disponible sous la référence : VI03.



En disposant de l'option MyCareNet, il n'est plus nécessaire de compléter les champs de la fiche patient. A partir du NISS ou du N° d'inscription, les données d'assurabilité sont rapatriées directement de la mutuelle. Cette procédure est décrite à la référence MC05

Au démarrage du logiciel, la liste de tous les patients s'ouvre automatiquement.

Si ce n'est pas le cas, cliquer sur le bouton "Patients" dans la barre des menus pour l'ouvrir.

1 – Création d'un nouveau patient sans la fonction MyCareNet

- Cliquer sur le bouton "Nouveau" pour créer une nouvelle fiche.
- Compléter les informations, taper TAB pour passer au champ suivant

Les champs marqués d'une * sont obligatoires

- Enregistrer, la fenêtre d'assurabilité apparaît automatiquement



- Lorsque l'adresse officielle est complétée, elle est recopiée automatiquement dans l'adresse de traitement. Idem pour le code postal et la localité.
- Le supplément zone rural est calculé automatiquement par le logiciel en fonction de la localité de traitement.



L'assurabilité, les Forfaits – Toilette – Palliatif et Soins techniques spécifiques ne sont pas modifiable dans la fiche du patient mais dans l'Historique.

- Encoder les informations d'assurabilité

Ces informations se trouvent sur la vignette délivrée par les mutualités.
La période encodée doit couvrir la période des soins à facturer



Conseil : laisser la date de fin d'assurabilité au 31/12/2099. Ne la modifier qu'en cas de changement de statut d'assurabilité.



Le TM ou supplément patient peut être demandé. Indiquer le % désiré.
La procédure de la gestion du ticket modérateur dans le cas de couverture par une assurance est décrite au document EN67

2 – Création d'un nouveau patient avec la fonction MyCareNet

- Cliquer sur le bouton "Nouveau" pour créer une nouvelle fiche.
- Cliquer sur le bouton MyCareNet.

- Encoder le NISS ou le N° de matricule suivi de la mutuelle du patient à créer.

Si ce n'est déjà fait, insérer la carte d'identité dans le lecteur.

- Cliquer sur le bouton « Rechercher » et encoder le code PIN.

Les données d'identification disponibles via le réseau MyCareNet sont affichées à l'écran.

- Cliquer sur le bouton « OK » pour les rapatrier dans la fiche Patient.
- L'adresse du patient doit encore être encodée.



La carte d'identité doit être insérée dans le lecteur avant de procéder à la recherche. Sinon, un message d'erreur apparaît. (Erreur du client MyCareNet : Belgian eID : Could not find the eID card, did you insert It ?).



Dès qu'une identification est nécessaire sur le réseau MyCareNet, cette boîte peut apparaître. Encoder le code pin de la carte d'identité à chaque invitation. Le curseur doit clignoter dans la zone de saisie, cliquer dans cette zone si ce n'est pas le cas.



Le TM ou supplément patient peut être demandé. Indiquer le % désiré. La procédure de la gestion du ticket modérateur dans le cas de couverture par une assurance est décrite au document EN67